



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN, TENUE LE 25 AVRIL 2018 À 19H00 À L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 5 RUE GALE, ORMSTOWN.

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS;

Présents :

Ken Dolphin
Jacques Guilbault
Michelle Greig
Thomas Vandor
Chantale Laroche
Stephen Ovans (arrivé à 19h30)

Absent :

Formant quorum sous la présidence du maire Jacques Lapierre, le directeur général, Philip Toone étant présent, la séance débute à 19h00.

18-04-125 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Michelle Greig

Appuyé par Ken Dolphin

Il est résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Proposition de l'ARTM – renouvellement entente pour 2019
4. Contrat location conteneur écocentre St-Paul
5. PCI Design Inc. – stores pour salle du conseil
6. Levée de l'assemblée

18-04-126 Proposition ARTM – renouvellement entente 2019

Considérant que l'entente actuelle avec l'ARTM prendra fin le 31 décembre 2018;

Considérant une offre de l'ARTM de renouvellement pour une année supplémentaire selon certaines conditions dont le maintien du service;

Considérant que l'offre prévoit la cotisation en 2019 en majorant la cotisation de l'année 2018 plus le taux IPC, et plus 5%;

Considérant que le maintien du service actuel ne répond pas nécessairement aux besoins de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Jacques Guilbault

Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu d'accepter la proposition pour le renouvellement de l'entente relative au transport collectif régulier hors du territoire de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM). Cette entente entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et sera d'une durée d'un (1) an. Les modalités financières seront conformes aux contrats prévus, aux sommes desquelles s'ajouteront l'indice des prix à la consommation et une majoration de 5%;

Il est également résolu d'assujettir le renouvellement à une possibilité de modifications au service actuel.

Les votes étant de trois (3) conseillers **pour** la proposition et trois (3) **contre**, le maire vote **en faveur**.

18-04-127 Contrat location conteneurs écocentre St-Paul

Considérant que le besoin annuel à l'écocentre municipal se chiffre à vingt (20) conteneurs de récupération et de cueillette;

Considérant qu'un appel d'offres par invitation à quatre entreprises a récolté 2 soumissions;

Considérant que l'offre de la Firme Transport Rolland Chaperon, de Valleyfield, est la moins élevée;

Fournisseurs	Transport Rolland Chaperon	RCI Environnement	Conteneurs S. Yelle	Ramasse.Ca
Lieu	Valleyfield	Anjou	Sherrington	Montréal-Nord
1ere année	15 000 \$	17335.20	-	-
2 ^e année	14 000 \$	17681.90	-	-
3 année	13 500 \$	18035.54	-	-
Total 3 ans	42 500 \$	53 052,64\$	-	-
Frais tonne excédentaire	93,55\$	86,47 à 89,05\$	-	-

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Chantale Laroche

Appuyé par Thomas Vandor

Il est résolu unanimement d'autoriser la somme de 42 500,00\$ (avant taxes), dont 15 000\$ pour l'année 2018, 14 000\$ pour 2019, et 13 500\$ pour 2020, plus les frais pour tonnes excédentaires si nécessaire, en faveur de la firme Transport Rolland Chaperon, de Valleyfield, aux termes de leur soumission du 28 mars 2018 pour la location de vingt (20) conteneurs à l'écocentre St-Paul, et d'imputer la dépense au poste comptable 02-453-00-516.

18-04-128 PCI Design Inc.- stores pour salle du conseil

Sur proposition de Michelle Greig

Appuyé par Chantale Laroche

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant de 1 723.94 \$ payable à PCI Design Inc. pour l'achat de 6 stores pour la salle du conseil.

18-04-129 Levée de la séance

Sur proposition de Michelle Greig

Appuyé par Jacques Guilbault

Il est résolu unanimement de lever la séance à 20h17.

Jacques Lapierre
Maire

Philip Toone,
Directeur général

CERTIFICAT – Je, soussigné, Philip Toone, directeur général, certifie que la Municipalité a les fonds nécessaires pour payer les dépenses autorisées à cette séance.

Philip Toone,
Directeur général